

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 65 (1914)
Heft: 9-10

Artikel: Quelques mots sur les formations des boisés des bords de l'Aar [suite et fin]
Autor: B.St.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fin de juillet, époque à laquelle l'animal se chrysalide à l'extrémité de la galerie plus ou moins sinueuse, pratiquée de bas en haut. Lorsqu'on découvre la cachette dans laquelle le charançon est blotti en vue de sa première métamorphose, on constate que l'animal s'est retourné la tête dans la direction de l'orifice du couloir larvaire. Pour gagner le dehors, l'insecte ailé ne perfore pas directement le bois comme c'est le cas pour les pissodes, mais se fraie un passage à travers les détritux ligneux comprimés par la larve à mesure qu'elle allonge sa galerie.

Nous constatons donc chez le *Cryptorhynchus Lapathi* L. un premier hivernage à l'état d'œuf et un second à l'état d'insecte parfait. Souvent, et le cas se rencontre surtout dans les tiges de l'aune d'une certaine dimension, les ravages sont opérés par plusieurs larves dont les systèmes finissent par se confondre.

Scheidter observe également que chaque été on peut trouver des larves adultes en travail de forage; c'est la preuve que deux cycles d'évolution peuvent simultanément être constatés dans le même peuplement.



Quelques mots sur les formations des boisés des bords de l'Aar.

(Suite et fin.)

Nous pouvons conclure qu'il est impossible d'établir un classement bien défini des groupements de plantes; il y a partout des états intermédiaires. Il ne nous reste plus qu'à distinguer entre quelques phases caractéristiques, comme nous l'avons dit plus haut. Bruchwald, Auenwald, etc., ne sont pas des formations stables et invariables, mais indiquent seulement des phases d'un long développement qui tendent à la forêt mélangée. Ces considérations sont la base de la figure 2.

Quelques mots sur les „Auenwälder“.

On rencontre l'Auenwald sur les berges plates, temporairement humides, mais irriguées chaque année complètement par les hautes eaux, et ne souffrant pas de la sécheresse aux basses eaux. Les mêmes conditions d'existence peuvent aussi se présenter, en dehors des inondations, au moyen de la nappe d'eau souterraine, affleurant de temps en temps.

L'Auenwald typique de l'Aar est un taillis d'aunes et de saules, ayant une révolution moyenne de 30 ans.

Dans l'étage dominant, nous trouvons l'*alnus incana*, le *salix alba*, le *salix fragilis* et le *salix triandra*. Presque partout existe le taillis sous futaie, dont l'étage inférieur est aussi soumis à une révolution de 30 ans.

Comme baliveaux, nous trouvons fréquemment le frêne, le chêne, l'ormeau, le tilleul, le peuplier et le charme. Par contre le hêtre, n'existe pas dans cette formation. On le trouve sur des berges plus élevées et sur un sol plus sec, endroits qui n'appartiennent plus à l'Auenwald typique. Dans ces dernières stations, l'épicéa est assez fortement représenté. En revanche, le pin n'est pas un arbre de l'Auenwald; il se trouve au bord de l'Aar, seulement sur les terrasses séchées, sans couche de sable.



Phot. Dr R. Siegrist, automne 1912.

Fig. 4. Portion d'une aulnaie entre Aarberg et Lyss. Occupant une surface de 1 are environ. Sous le poids des clématites, les saules, mélangés aux aulnes, sont tous courbés et cassés.

L'accroissement de l'Auenwald est extraordinairement vigoureux, spécialement dans les premières années qui suivent la coupe, où on le traverse difficilement sans une bonne hache. Lorsque les couronnes des arbres sont serrées les unes contre les autres, on peut distinguer jusqu'à cinq étages différents: tout en haut, le couvert du bois dominant; ensuite, les lianes qui s'agrippent sur

les tiges et qui développent leur feuillage entre celui de la futaie et celui du taillis; sous ce dernier, se forment encore deux couches de buissons et d'herbe.

Les plantes grimpantes se développent énormément; la clématite, le houblon, le liseron, parfois aussi le tamier offrent des



Phot. K. Steiner.

Fig. 5. Enorme développement du pas-d'âne officinal. (*Petasites officinalis*) sur le sol d'une rive à l'embouchure de la Suhr.

aspects quasi tropicaux. Ils s'enchevêtrent et recouvrent même l'étage dominant de masses tellement compactes que les saules en sont écrasés (fig. 5).

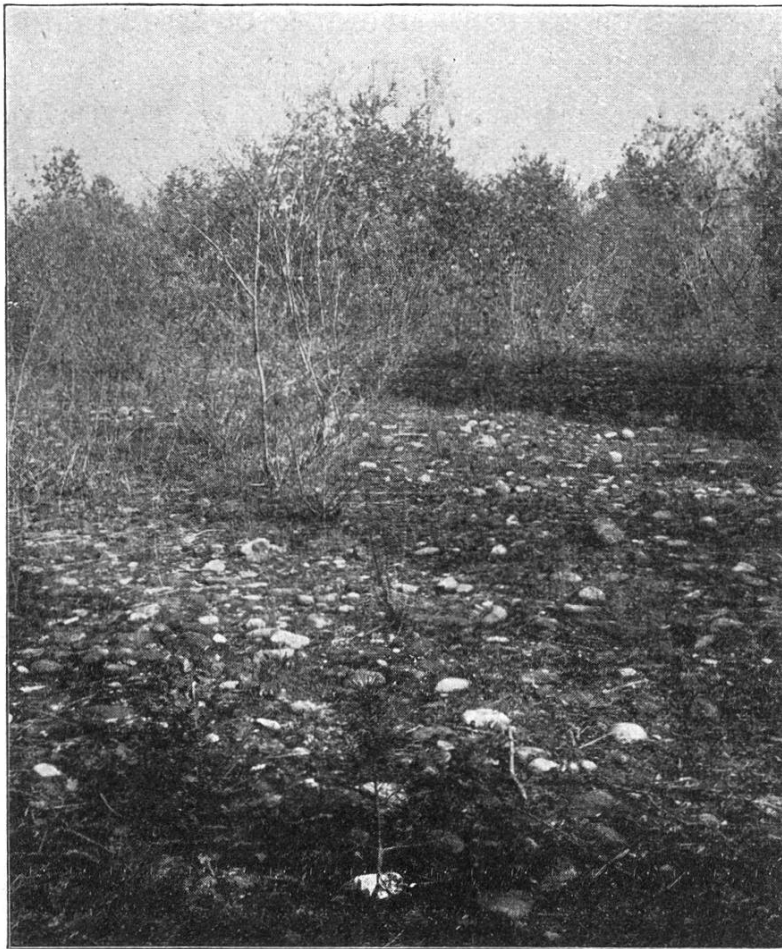
Aujourd'hui encore on ne sait qu'imparfaitement traiter l'Auenwald. Le sol, éminemment fertile et riche en humus (fig. 6), serait, en beaucoup d'endroits, capable de produire le hêtre et nous y trouvons des buissons. Aux bains de Schinznach existe sur un sol pareil une magnifique futaie de hêtre. En maints endroits, le

sol, très fertile, est manifestement mal employé; par exemple, en face de Biberstein (Argovie) se trouve un peuplement de beaux frênes, hêtres et épicéas, où le sol est couvert d'une végétation luxuriante (en particulier, la clématite et le solidago tardif), qui ne laisse passer aucune essence précieuse, et qui est par conséquent inutile. Ces terrains, étant placés à environ 1,7 m au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau, et étant aujourd'hui à peine atteints

par les hautes eaux, seraient susceptibles de porter des chênes, des tilleuls, des ormeaux, des épicéas et même des hêtres. La composition du sol s'y prêterait; le terrain graveleux est recouvert d'une couche de sable de 40 cm, au-dessus duquel se trouve 10 cm d'humus.

De tels cas existent sur tout le parcours le long de l'Aar, et prouvent qu'ils ont, jusqu'ici, peu intéressé le forestier. Celui qui comprendrait les beaux rendements, résultat d'une culture rationnelle, que ces sols fertiles pourraient produire, trouverait de l'intérêt à y travailler. Qu'on considère seulement les beaux résultats des environs d'Aarberg.

Il est certain, que, par la suite, on s'intéressera davantage à nos Auenwälder, d'autant plus que, par les corrections de la rivière, les inondations et les érosions ne seront plus à craindre, et les opérations



Phot. Dr R. Siegrist, 1912.

Fig. 6. Terrasse de galets fluviaux à végétation rare (S. daphnoides en partie planté) entre Aarberg et Lyss. A l'arrière-plan, forêt de pins en voie d'extension.

forestières, telles que semis, sous-plantations, etc., seront plus rémunératrices que jadis. Nous avons en exemple les beaux résultats acquis par une culture rationnelle dans les plaines basses du Rhin supérieur. Puissent toutes ces expériences être utilement appliquées dans notre région. D'autre part, il est à relater, que, par des travaux dans les berges de la rivière, une quantité d'abris pour le gibier, et spécialement pour les oiseaux, ont été détruits;

il s'impose donc d'en créer de nouveaux. Cela est d'autant plus nécessaire que, par le fait de la récolte de la litière et du traitement du taillis, les buts botanique, zoologique et esthétique doivent être sauvegardés.

Nous traiterons encore rapidement *les bancs de gravier, sans couche sablonneuse*, car ils montrent que les conditions de végétation d'un terrain riverain sont telles que le traitement en est très compliqué. Ces surfaces incultes, par places presque nues et arides, où le gravier affleure, sont placées presque toujours au-dessus de la hauteur des hautes eaux, plusieurs même 1,9 à 2,5 m plus haut que la nappe d'eau souterraine de l'été. Elles sont en opposition frappante avec les Auenwälder saturés d'eau, qui ne sont qu'à quelques décimètres au-dessous, et même à la hauteur des bancs de gravier, mais qui se distinguent des premières par une couche de sable, sur laquelle elles reposent. De telles steppes en miniature sont fréquentes tout le long de la rivière. Plus large est la zone des berges, plus elles sont marquantes (fig. 6).

Il n'y a guère que les épines et le pin, qui croissent sur ces endroits, plus tard les chênes et les épicéas s'y implantent. Parmi les saules qui, comme il est dit plus haut, y sont plantés par erreur, le *salix incana* et le *salix daphnoïdes* sont les seuls qui résistent.

(Trad. B. St. C.).



La Forêt du Haut-Jura vaudois.

Travail présenté à la séance du 21 février 1914 de la Société vaudoise des Forestiers, à Lausanne.

I. Description.

Les Forêts du Jura Vaudois se différencient assez nettement en deux grandes catégories de peuplements: *Les Forêts de Côtes* et les *Boisés du Haut-Jura*. Les premières s'étagent sur les flancs sud-est de cette chaîne de montagnes dès l'altitude moyenne d'environ 750 m (pied du Jura) jusqu'aux alpages d'été, qui commencent à une altitude variable de 1050 à 1400 m (en moyenne 1200 à 1300 m). Elles forment des forêts denses, peuplées d'un mélange de sapin blanc, de hêtre et, en moindre proportion, d'épicéa. Le bétail est en général exclu de ces boisés de Côtes.